



Dimanche 1 mars 2020

2^{ème} Challenge

Bretagne Pays de la Loire

De Slalom de Nage en Eau Vive



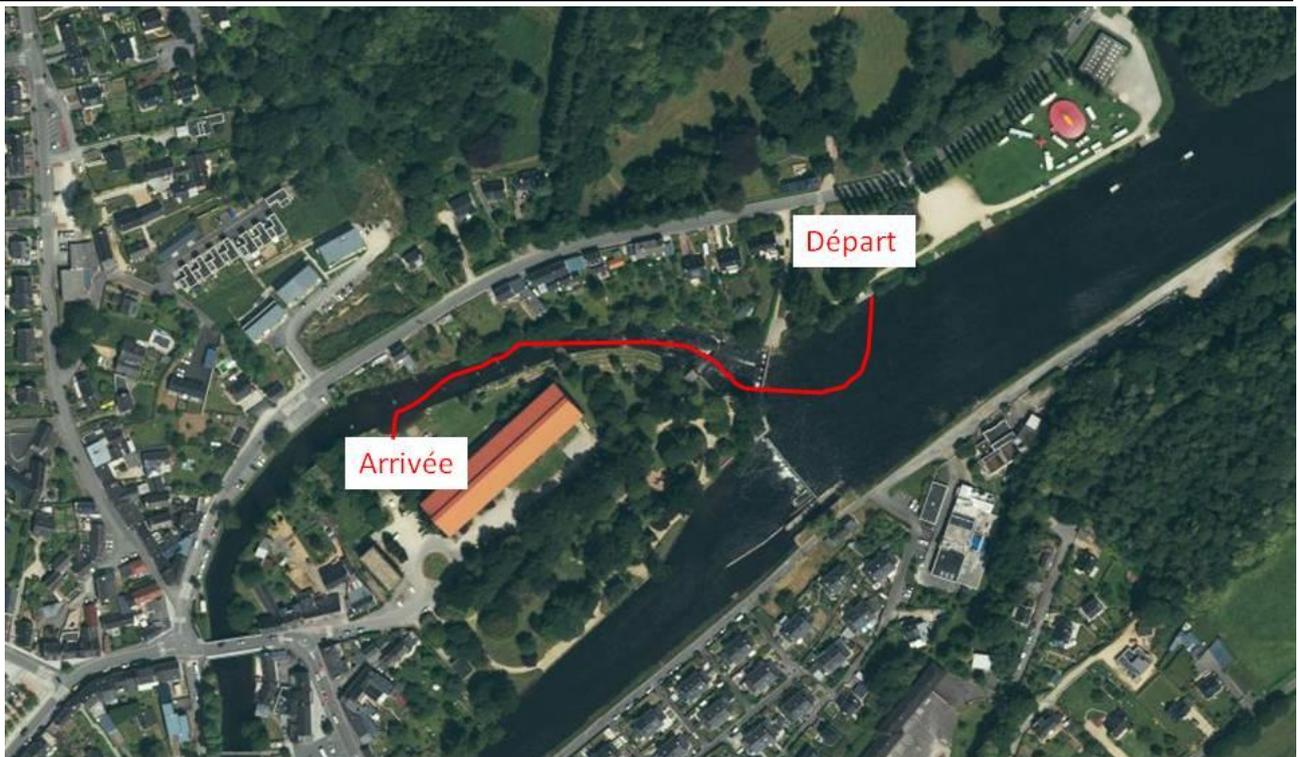
Découvrez la Nage en Eau Vive en participant à un challenge ludique de Slalom sur le bassin d'Inzinzach Lochrist (dept.56 à coté de Lorient)

La Commission Régionale de Nage en Eau Vive Bretagne Pays de la Loire, vous propose de **découvrir** la Nage en Eau Vive (NEV) au travers d'un challenge ludique de Slalom.

Il se déroulera sur le bassin d'Inzinzach Lochrist (bassin de classe II situé dans l'agglomération Lorientaise) dans le Morbihan. **Activité découverte ouverte à tous, licenciés FFESSM & non licenciés à partir de 8 ans.**

Participation aux frais pour la journée : adulte 15 € / 8 -14 ans : 10 €

Information Magali CHARRON : info-nev@cibpl.fr ou 06 83 02 72 48



Le parcours : \approx 300 mètres.

Quelques photos du bassin d'Inzinzach parcours de classe II (moyennement difficile) :



ORGANISATION

Lieu du challenge : Parc d'Eau Vive, Ile de Locastel, 56 650 Inzinzac-Lochrist

RDV à 9h30 : briefing, distribution des matériels, formation des palanquées.

10H00 – 12H00 : Initiation / entrainement au Slalom NEV

12H30 – 13 H30 : Casse-Croute (chacun prévoit son piquenique).

14H00 – 14H30 : 1 er manche du Slalom : départ des compétiteurs toutes les minutes.

14H45 – 15H00 : Affichage des résultats de la première manche.

15H00 – 15 H30 : 2 ème manche du Slalom : départ des compétiteurs toutes les minutes.

16H00 : Proclamation des résultats & pot de l'amitié.

NAGEURS ET NON NAGEURS

Cette manifestation est ouverte aux **licenciés FFESSM et aux non-licenciés, de plus de 8 ans**. Une **autorisation parentale** est demandée pour les mineurs (voir la dernière page).

😊 **Il n'est pas forcément nécessaire d'avoir déjà pratiqué pour y participer !**

ENCADRANTS

L'initiation & l'entrainement seront assurés par des cadres fédéraux, Initiateur Entraîneurs Fédéraux et des N2 titulaire du RIFANEV et/ou des animateurs Clubs.

MATÉRIEL

Chaque nageur doit prévoir une **combinaison néoprène**, une **paire de palmes sans trou dans la voilure** (idéalement non réglables) avec **chaussons**. Une paire de gants et un K-way type kayak peuvent être appréciables selon la météo. Le matériel spécifique Nage en Eau Vive (flotteur ; gilet, casque) pourra être prêté par l'organisation si nécessaire.

Les nageurs licenciés devront avoir sur eux leur **licence FFESSM 2020**.

CONTACT, INSCRIPTIONS ET PARTICIPATION

Afin de faciliter le travail des organisateurs les inscriptions & le paiement se font uniquement en ligne sur le site Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/cibpl-ffesm/evenements/seance-de-baptême-et-d-initiation-de-nage-en-eau-vive-2>

Pour s'inscrire compléter le formulaire en ligne. Pour les mineurs il faudra au préalable compléter l'autorisation parentale (voir page suivante) ; la scanner ou la prendre en photo et la télécharger.

Participation aux frais 15 € (adulte) ou 10 € (8-14 ans). Inscription à effectuer avant le 23 février 2020. Le site génère automatiquement un reçu qui est envoyé par mail.

Le règlement s'effectue par carte bancaire sur le site Hello Asso : Une contribution est proposée pour Hello Asso l'hébergeur du formulaire et du système de paiement. Le versement de la contribution est facultatif et son montant est modulable. Sachez juste que c'est la seule source de financement de l'entreprise Hello Asso qui fournit gracieusement les services d'inscription et paiement en ligne à la Commission Régionale de Nage en Eau Vive du CIBPL (et aux 80 000 autres associations partenaires).

Pour plus d'infos vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : info-nev@cibpl.fr

A compléter, scanner ou prendre en photo préalablement à l'inscription en ligne.

AUTORISATION PARENTALE POUR LA PARTICIPATION A LA MANIFESTATION

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport

Je soussigné(e) _____ représentant(e)

légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____

Autorise sa participation au challenge ludique de Slalom de Nage en Eau Vive qui se déroulera sur le bassin d'Inzinzach Lochrist, le 1^{er} mars 2020.

Attestation établie le : _____ À : _____

Signature du représentant légal :